

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B****DÉCISION DE LA COMMISSION****du 5 juin 2009**

portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le suivi et le rapportage

[notifiée sous le numéro C(2009) 4199]

► **C1** ————— ◀

(2009/442/CE)

(JO L 148 du 11.6.2009, p. 18)

abrogée par:

Journal officiel			
	n°	page	date
Décision d'exécution (UE) 2019/1372 de la Commission du 19 août 2019	L 220	1	23.8.2019

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://data.europa.eu/eli/dec/2009/442/2009-06-05/fra>